



## Procès verbal d'Assemblée Générale

Le 15 mai 2005 a eu lieu l'Assemblée Constitutive de l'association **EtAR** par les 13 membres fondateurs.

**EtAR**: Etoile Touarègue ... Autres Regards

Étaient présents : Moussa Ag Assarid, Jean-françois Losse, Laurence Philippon, Claude Bardon, Jean-François Vallot, Brigitte Zurbach, Bernard Amarger, Rolande Losse, Charlotte Boniface, Mansour Saljoqi, Laurette Amarger, Françoise Da Procida.

Définition de l'objet de l'association, création des statuts, élection du bureau, siège social de l'association établit à : *chez M. JF Vallot, Moulin de Cartels - 34700 Le Bosc*, décision d'ouvrir un compte bancaire dont le seul habilité à le faire fonctionner sera **Jean-François LOSSE** (décision votée à l'unanimité), cotisation annuelle fixée à 20 € et choix des actions prioritaires dans le Nord du Mali :

- **Création d'une médiathèque à Adiel'Hoc.**
- **Soutien à l'école de brousse de Taboye.**

Les statuts ont été approuvés à l'unanimité.

Président :	Serge LEPUIL
Trésorier :	Jean-François LOSSE
Secrétaire :	Laurence PHILIPPON
<i>Coordination / Direction projets :</i>	<i>Jean-François VALLLOT &amp; Brigitte ZURBACH</i>

L'association **EtAR** est officiellement née le mercredi 18 mai 2005, par dépôt des statuts à la Sous-préfecture de Lodève (34).

**Fait à :**

*Moulin de Cartels, le dimanche 18 mai 2005.*

Le Président

Le Trésorier

La Secrétaire